

NADAILLAC DE ROUGE - Commune**Séance du 14 mars 2025 18 heures 30****Membres en exercice :**
11

Date de la convocation: 21/02/2025

*quatorze mars deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis CHASTRUSSE***Présents : 7****Présents :** Francis CHASTRUSSE, Stéphane PRUNIERE, Didier**Votants: 9**LAJUGIE, Jean-Jacques LAJUGIE, Florence LAFAGE, Agnès LEBRUN
REDOULOUX, Tatiana MIERMON**Représentés:** Agnès EHRENFELD représentée par Francis
CHASTRUSSE, Nathalie LEYDIS représentée par Tatiana MIERMON
Christine BOSREDON, Jean-Marc PARJADIS**Secrétaire de séance:** Florence LAFAGE**Objet: Compte financier unique - DE_001_2025B**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024;

Vu le Compte Financier Unique 2024;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	111 953,94	0,00	99 008,88	0,00	210 962,82
Opérations exercice	129 050,17	157 369,99	23 446,82	19 463,94	152 496,99	176 833,93

Envoyé en préfecture le 17/03/2025
 Reçu en préfecture le 17/03/2025
 Publié le
 ID : 046-214602096-20250314-DE_001_2025B-DE

Total	129 050,17	269 323,93	23 446,82	118 472,82	152 496,99	387 796,75
Résultat de clôture		140 273,76		95 026,00		235 299,76
Restes à réaliser	0,00	0,00	51 000,00	0,00	51 000,00	0,00
Total cumulé	0,00	140 273,76	51 000,00	95 026,00	51 000,00	235 299,76
Résultat définitif		140 273,76		44 026,00		184 194,76

Le maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Agnès LEBRUN REDOULOUX vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

A Nadaillac de Rouge , les jour, mois et an ci-dessus

La secrétaire de Séance Florence LAFAGE, le Maire. Francis CHASTUSSE

[Signature]



Acte rendu exécutoire
 après dépôt en Préfecture
 le 17 / 03 / 2025
 et publié ou notifié
 le 17 / 03 / 20 2025

Le Maire, Francis
 CHASTUSSE

